# REUNION – COMITE DIRECTEUR

# JEUDI 1er DECEMBRE 2022

## Visio et/ou présentiel ( 18 h 30 – 20 h 15)

**Présents** : Joël PINEAU – Pierre AUTRET——— Jacques LEFEVRE - Denis VAUPRE - Patricia ROUSSEAU – Thierry ALLEGRE – Léa PINEAU – Nicolas LEMONNIER– Guy COCHARD - Delphine BOISDRON – Pascal DREAN – Sandrine ALLEARD – Nicolas LIGEON – Annick MONTASSIER – Sylvie HELLARD – Julien QUECHON – Arnaud GENDRY

**Assistent**– JC ROLAND (Pdt du 53) – JG BERTHOMES (Pdt du CD 85) –Christophe BODIN - Géraldine TABART – Lucas THIBAULT

**Excusés :** Marie Claire DOUET -Frédéric LEGAL – Olivier DERENNE – Raphaël POIRON - Jean François DENEUX (Pdt du CD 49) -) – Jacques CHARDONNEAU (Vice-Pdt Honoraire) – Dominique TROCHERIE (Président Honoraire)**.** Nicole BONNAUD (Secrétaire Honoraire) – Micheline LUTIAU (Secrétaire Honoraire) Yann BROCHEN (Agent de développement)

**Absent (e) :** Hedi ROMDANE

**Accueil de Joël PINEAU :**
Il remercie les membres du CODIR de leur présence et informe que l'ordre du jour est assez dense.
Il souhaite l'avis de l'ensemble du CODIR car cela fait plus de 3 fois consécutives qu'Hédi ROMDANE n'assiste plus aux réunions de CODIR (absences non justifiées), ne réunit pas commission régionale waterpolo et ne fait pas remonter les infos quant à la commission IRGO waterpolo. Conformément à l'article 2 du règlement intérieur, il peut être exclu du Comité Directeur. Pour cela il demande si l'ensemble des membres sont d'accord pour qu'il soit démissionné.
À l'unanimité des membres présents, Hédi ROMDANE est considéré comme démissionnaire. La ligue lui enverra un courrier AR dans ce sens.

**HOMOLOGATION DU PV DU 11 SEPTEMBRE 2022**
Après quelques corrections, ce compte rendu est homologué.
Joël rappelle la diffusion des PV :
CODIR : le PV du CODIR est transmis à l'ensemble des membres élus, pour lecture, corrections, modifications… Ensuite il est validé au CODIR suivant, après cette homologation ce PV est transmis aux

clubs, aux Présidents départements aux différentes instances et il est également diffusé sur le site de la ligue.
BUREAUX : sont homologués et diffusés à l'ensemble du CODIR et aux Présidents départementaux après lecture et corrections éventuelles des membres du bureau
Il rappelle que régulièrement , il est organisé une réunion de salariés en présence du Président, Secrétaire Général et au besoin du trésorier pour le suivi des différents dossiers. Les comptes rendus sont diffusés pour info. Aux membres du bureau.
Depuis septembre, Christophe réunit tous les 15 jours les salariés en charge de l'ERFAN, pour faire un état des différentes formations.

**POINT SUR LES DISCIPLINES**

Waterpolo :
Joël et Christophe ont réuni la commission régionale waterpolo le 29 novembre dernier afin de redéfinir les rôles de chacun.
Réunion très constructive.
Tous se sont mis d'accord pour que le représentant ETR soit Laurent CAUFRIER d'Angers qui sera entouré de Bruno ROBINEAU (SNAN), Matthis FOURNIER (Laval WP)
Actuellement, la commission doit trouver une personne pour prendre la présidence.
Joël a demandé à Sarah HUMEAU de Cholet waterpolo de se présenter en tant que féminine au CODIR, si elle accepte, elle fera le lien entre sa commission et le CODIR.
A été proposé que Thierry PRAT de Laval et Laurent CAUFRIER d'Angers pour qu'ils soient les représentants de la ligue au sein de l'Interrégion.

Beach waterpolo
Lucas a travaillé sur l'édition 2023 qu'il présente aux membres.
Les objectifs resteraient les mêmes, mais avec un fonctionnement différent : moins de destinations mais plus longtemps sur un même lieu (cf annexe)

Natation de course : Léa PINEAU
Le programme sportif FFN 2023 est diffusé et mis en ligne sur le site de la ligue. Les changements sont axés essentiellement sur les avenirs et les benjamins.
Christophe, Joël, Léa et Stéphanie se sont réunis pour travailler sur le programme. Une deuxième réunion est programmée vendredi 2 décembre au Mans avec Frédéric LEGAL
Dans un 2ème temps, nous réunirons les présidents départementaux avec leurs responsables techniques respectif pour travailler sur le projet de programme 2023.
Ce week-end se déroulent les régionaux Hiver aux Mans : 300 nageurs et 1200 engagements
La ligue a décidé d'offrir des cadeaux sur des séries tirées au sort.

Joël qui a participé à une réunion de bureau FFN, nous informe que la FFN cherche un lieu pour accueillir les Championnats de France des maîtres du 16 au 19 mars 2023. Il va se rapprocher d'Angers et du Mans.
Nicolas LEMONIER sort d'une réunion de la Marie nous informe déjà que ce ne sera pas possible sur Angers.

Également, Il faudra s'arranger pour que les régionaux du mois de mars tiennent sur 2 jours et non 3 comme initialement prévus car la Ville d'Angers ne peut pas mobiliser le bassin 3 jours consécutifs ; néanmoins nous pourrons profiter du bassin de récupération (samedi jusqu'au dimanche midi)
Autre info, Angers ne pourra pas accueillir la compétition du mois de Juillet.

Les interclubs jeunes du 10 décembre se dérouleront aux Sables d'Olonne, Géraldine a transmis un google drive quant à la participation des membres.

Maîtres : Patricia ROUSSEAU
Régionaux hiver le 22 janvier 2023 aux Sables d'Olonne
IC le 5 mars à Cholet

Natation estivale : Guy COCHARD
Guy prévoit une réunion de début de saison vers la mi-février.
Joël nous informe que le cercle de compétence FFN s'est réuni pour travailler sur la mise en place du programme sportif ; celui-ci aura de grosses modifications.
Nous conservons le Critérium National, pour la Coupe de France, le programme sera modifié (finale nationale Interclubs)

**ASSEMBLEE REGIONALE – 14 JANVIER 2023 – LAVAL**
Statuts de la Ligue
Les membres ont reçu les statuts avec des modifications qui seront votées lors de notre A.G.E le 14 janvier prochain.
Points importants de modifications :

- A partir de 2028, il faudra la parité totale (H-F) au sein du CODIR, Joël demande aux membres de déterminer un nombre pair de membres : Les membres se sont positionnés sur 26

- Sur l'article 7.2 : La ligue se positionne pour que soit réservés 2 postes d'élus au CODIR par département ; si les postes ne sont pas pourvus, ils resteront vacants.

- Apparait maintenant dans l'article 10 : les absences non justifiées.

- Article 13 : Un président ne pas exercer plus de 3 mandats qu'il soit consécutif ou non sous certaines conditions.

Validation des candidatures :
Nous avons reçu une candidature : Charline CHURIN de St Nazaire. Géraldine lui transmettra un accusé de réception.
Joël nous informe que Sarah HUMEAU de Cholet waterpolo va certainement candidater.

Validation des compte rendus d'activités.
Les membres ont reçu les comptes rendus d'activités de la saison 2021/2022 pour lecture.
Manque encore quelques rapports : Eau libre, Records, ERFAN

Tarifs régionaux : Jacques LEFEVRE
Pour les tarifs 2023/2024, la ligue ne prévoit aucun changement si ce n'est que les IC toutes cat. Natation estivale et l'engagement au championnat régional waterpolo qui est de 800 € et devrait passer à 1000 €
Tous les comptes sont chez le Commissaire aux comptes : cette année nous aurons 3 bilans : ligue, ERFAN, et bilan général
Jacques, nous informe qu'à l'avenir, il faudra embaucher un (e) comptable.

Jacques a fait une 1ère évaluation pour le bénévolat ; cela s'élève à 110.000 € sachant que tout le monde ne n'a pas transmis leurs heures.

Subventions Conseil Régional : pour la saison 2021/2022 nous avons obtenu 32.000 € ; transmettre les bilans rapidement pour que nous soyons payés.

Cette année nous aurons un déficit aux alentours de 6.000 €

Récompenses régionales
Suite aux deux dernières A.G. en visio pour raisons sanitaires, nous n'avons pas pu remettre les récompenses régionales à nos bénévoles ; celles-ci seront remises par leur président départemental.
Pour la saison 2021/2022, nous allons renouveler « le temps fort » remises de récompenses pour les sportifs et bénévoles. Seuls seront remis au niveau départemental, les diplômes.

Organisation A.G.
Notre A.G. se déroulera le samedi 14 janvier au Crédit mutuel ; Jacques nous informe que nous avons les locaux gratuitement à condition de prendre leur prestataire pour la restauration (SODEXO).
Le matin aura lieu un CODIR de 10 h à 12 h 30
Accueil des clubs 14 h 15
Début de l'A.G. 14 h 45
Vin d'honneur 17 h 30

**POINT SUR LES LICENCES**
Nous avons reçu un courriel de Gilles SEZIONALE quant aux licences ; ce courrier est à diffuser à l'ensemble du CODIR

**De date à date pour le :**
Département 44 : Nous comptabilisons : 4980 pour 4888 (saison 2021/2022) soit 100 licences de plus
Département 49 : 2783 licences pour 2609 (saison 2021/2022) soit 174 licences de plus
Département 53 : 967 licences pour 945 (saison 2021/2022) soit 22 licences de plus
Département 72 : 1543 pour 1485 (saison 2021/2022) soit 58 licences de plus
Département 85 : 1040 pour 978 (saison 2021/2022) soit 59 licences de plus

**Total ligue à ce jour 11328 pour 10938 (saison 2021/2022) soit 390 licences de plus**

Même si Joël est satisfait pour le moment, il encourage les départements à sensibiliser certains clubs qui sont en retard.

**A.G DEPARTEMENTALES**
Joël a assisté aux A.G. du département 44 et 49
Département 44 : Bilan positif

Département 49 : Même si le bilan du 49 est positif Il incite le département à faire des demandes de subventions notamment au niveau de l'A.N.S et du conseil départemental.

Département 53 : A.G. prévue le 6 janvier prochain, tout va bien pour le département et les projets seront reconduits.
JC Roland : nous informe que le bassin de Laval est fermé suite à des ennuis techniques.
Prochain mandat : JC Roland, P. SABOUREAU et S. ALLEARD ne se représenteront pas. Le département essaie de trouver quelqu'un pour le former et prendre la suite.
Le département recherche un meeting englobant les avenirs et benjamins, car il souhaite participer à la coupe de France des Départements.

Département 72 : L'A.G. s'est déroulée le 8 octobre dernier, tout va bien, bilan positif.

Département 85 : L'A.G s'est déroulée le 25 novembre dernier. J.G Berthomes nous informe que la situation de Chantonnay va se débloquer.
Luçon rencontre des difficultés financières ;

**Géraldine TABART**
**Secrétaire de Séance**

**Joël PINEAU**
**Président**

**Fin de la séance 20 h 15**